

Rolle garde un bout d'usine pour la culture

Après négociation avec le promoteur Bernard Nicod, la Commune a réussi à conserver un bâtiment de l'ex-usine Roch

Yves Merz

En 2007, quand Bernard Nicod a obtenu la promesse de vente pour acheter la friche industrielle de l'ex-usine Roch-Tesa, il était question de tout démolir pour y reconstruire des immeubles d'habitation. Le promoteur était également intéressé par l'acquisition d'un terrain que la Commune de Rolle possède dans le secteur concerné par le projet. Mais celle-ci a préféré négocier un échange de parcelle. Ainsi, elle a pu conserver le bâtiment historique de l'ancienne usine, où la Municipalité aimerait accueillir des activités artistiques.

Témoin historique

Ces discussions ont débouché sur l'élaboration du plan de quartier Sous Bellefontaine, qui s'étend sur un grand rectangle de 12 000 m² situé à la sortie Est de Rolle, entre la route du lac et le camping. Le dossier est soumis à l'enquête publique jusqu'au 20 novembre. Cette planification permet la construction de sept bâtiments pouvant abriter 115 logements, des commerces et des bureaux. «Il y aura toute la gamme, du loyer abordable à la PPE de qualité», promet Bernard Nicod, qui veut de la mixité sociale dans «des immeubles exemplaires».

Du côté de la Commune, la municipale Françoise Tecon-Hebeisen explique qu'il y a au moins deux bonnes raisons de vouloir conserver l'ancienne usine Roch, témoin architectural du passé industriel de la ville.

«D'abord parce qu'elle fait partie de l'histoire rolloise, par la famille Roch elle-même, et par les fameux pieds à coulisse Roch étalon. Voilà pour le côté clin d'œil. Et ensuite, parce que c'est une opportunité d'utiliser ces locaux pour des activités culturelles. On n'en est qu'au stade des idées, mais nous imaginons y aménager des ateliers d'artistes, et au centre, dans le vaste espace couvert existant, on espère y organiser des expositions de peinture et de sculpture, des concerts et des conférences.»



Selon la Municipalité, il y a deux bonnes raisons de conserver ce bâtiment. Parce qu'il fait partie de l'histoire rolloise et parce qu'on pourra le destiner à des activités culturelles. VANESSA CARDOSO



«Il y aura toute la gamme, du loyer abordable à la PPE de qualité»

Bernard Nicod,
promoteur immobilier

La parcelle communale échangée comprend encore un espace, côté camping, où il serait possible de construire un bâtiment public. Là aussi, tout reste ouvert, mais la municipale y verrait bien une auberge de jeunesse. A l'autre bout du périmètre, c'est l'hoirie Jacqueline Roch qui est propriétaire d'une parcelle avec une villa. Le plan de quartier lui donne le droit d'y construire un immeuble d'habitation.

Concours d'architecture

Toutes ces belles intentions feront l'objet d'un concours d'architecture, qui devrait garantir une certaine qualité au projet. «Il faut que ces constructions aient belle allure pour que les Rollois soient fiers de l'entrée de leur ville», dé-

clare Bernard Nicod. Cette ambition est évidemment partagée par la municipale de l'Urbanisme, Françoise Tecon-Hebeisen, qui précise qu'il ne faut surtout pas se fier aux illustrations présentées à l'enquête publique, qui ne sont là que pour donner une idée des gabarits. Elle ajoute que les participants au concours devront aussi mener une importante réflexion sur l'efficacité énergétique des bâtiments.

Enfin, le projet comprend la réalisation d'un parking souterrain de 174 places, avec accès depuis la route de Lausanne. Le plan de quartier prévoit aussi, le long de cette voie, une bande de quatre mètres de large pour un aménagement paysager et pour favoriser la mobilité douce.

Un passé industriel et artisanal

● Comme le raconte le livre historique sur Rolle, c'est Pierre-François Roch, enseignant à l'école d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds, qui créa, en 1896, le premier pied à coulisse à calisseau ouvert. En 1902, ce génial artisan ouvre un atelier de mécanique de précision à Rolle. La renommée des calibres Roch s'étend bientôt dans le monde entier. La fabrique a employé

jusqu'à 300 employés. A une époque, à Rolle, sept travailleurs sur dix étaient chez Roch. Au début des années 80, l'usine est vendue à une société américaine propriétaire de Tesa. Et en 2003, Tesa déménage à Renens. Depuis, la friche industrielle a accueilli plusieurs artisans et artistes, heureux de trouver des locaux avec des loyers bon marché. Avec le projet

immobilier en vue, ces locataires ont dû peu à peu quitter les lieux. Il ne reste plus que trois ou quatre occupants, qui ont encore le temps de chercher où se loger avant l'arrivée des pelleteuses. La Commune a peu de solutions à proposer. «Peut-être dans les halles Nidecker, à quelques mètres de là», suggère Elisabeth Montanet, cheffe du Service de l'urbanisme.